

CAP Maintenance des Véhicules - Option véhicules légers

Diplôme de niveau 3 - RNCP40997

Date de publication : 01/07/2025

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2030

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Lien avec une autre certification professionnelle ou habilitation : Aucune correspondance

Public

- Candidats âgés de 16 à 29 révolus.
- Au-delà de 29 ans révolus :
les apprentis.es préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les personnes en situation de handicap ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Prérequis

- Cycle de 3^{ème} achevé

Modalités et délai d'accès

- Dossier de candidature : diplômes, bulletins et relevés de notes des deux dernières années, CV, lettre de motivation, entretien de motivation et positionnement.
- L'inscription définitive est liée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil.
- La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat (Article L.6222-12 du Code du travail).

Dates de la formation

Demander le calendrier

Durée

24 mois soit 840 heures

Rythme de l'alternance

1 semaine en centre de formation,
3 semaines en entreprise

Nombre de participants

4 à 12 candidat.e.s.

Modalités d'évaluation

- Examens ponctuels décrits dans les annexes de l'arrêté.
- Evaluation des compétences au fil de la formation.
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Moyens d'encadrement

Formateur qualifié, la liste des formateurs est disponible sur demande



Objectifs

Couvrir les activités de maintenance préventive et corrective sur les véhicules équipés de motorisations thermiques, hybrides et électriques.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Contrat d'apprentissage selon un calendrier d'alternance.
- L'équipe pédagogique, composée de formateur experts, s'appuie sur un référentiel de formation et un déroulé pédagogique détaillé.
- Un formateur référent est désigné, il accompagne et assure le suivi du stagiaire lors de sa présence au centre et également lors des visites en entreprise. Il veille au bon suivi du livret d'alternance.
- Des ressources sont mises à disposition des stagiaires (plateaux techniques, outillage, véhicules pédagogiques, appareils de mesures et de diagnostic...).

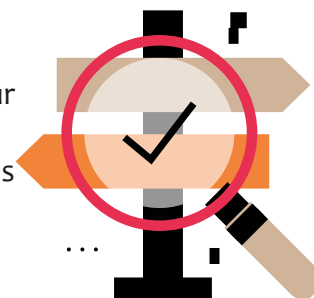
Débouchés professionnels

Mécanicien réparateur de véhicules particuliers, industriels ou motos

Perspectives post formation

TP TEA

BAC PRO MV



Validation / sanction (certificateur)

Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des Véhicules délivré par l'Éducation Nationale et de la jeunesse arrêté du 26 mars 2025.

En cas d'échec, les candidats qui souhaitent repasser ce CAP peuvent demander à bénéficier de la conservation de leurs notes égales ou supérieures à 10 sur 20 pendant les cinq sessions qui suivent leur présentation à l'examen initial.



Programme

- Entretien périodique des véhicules
- Maintenance corrective des véhicules
- Français et Histoire-géographie
- Enseignement moral et civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Éducation physique et sportive
- Prévention - Santé – Environnement
- Langue vivante (Bloc facultatif)
- Arts appliqués et cultures artistiques (Bloc facultatif)

Valeur ajoutée



- Plateau technique réel
- Équipe pédagogique constituée de professionnels
- Possibilité de progression en petit groupe pour la préparation aux examens et la construction du projet professionnel.
- Point écoute
- Réseau de professionnel



€ Tarifs

7807 € pris en charge par L'OPCO.

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.

Voir le détail des décrets et modalités sur :

www.saint-charles-chauny.fr/apprentissage/cap-maintenance-des-vehicules

Taux de la dernière session de formation

- Taux d'obtention des diplômes : 84%
- Taux de poursuites d'études : 50%
- Taux d'interruptions en cours de formation : 17%
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, dont taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification : 100%



Accessibilité

Les locaux de l'UFA sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, suivies par le référent handicap de la structure. Référent handicap de l'UFA Saint Charles : Christophe FLORENT.

Formation accessible sauf restriction liée à l'incapacité et / ou contre-indication médicale.

Référente handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr

Contacts

Référente du service Développement UFA-CFC

Mme Isabelle MOREAUX

07 89 01 72 87

resp.developpement.UFA.CFC@saint-charles-chauny.fr

Développeur d'apprentissage CFA

M. Benoit BATTESTI

06 86 52 99 83

battesti.b@cfajeambosco.fr



Tout l'apprentissage ici !



contact.ufachauny@gmail.com



03 76 08 00 85



1 rue du Brouage
02300 CHAUNY



saint-charles-chauny.fr

